



La porte de ville Sud



Vue sur l'Arnon

© CDRP18

© CDRP18

HISTOIRE, PATRIMOINE LA CITÉ DE LURY

Située entre Vierzon et Issoudun, ce fut une place forte rattachée au fief de Vierzon. Deux portes de ville existent encore aujourd'hui :

-la porte Nord, haute de 18,5m, datant du XIIIème siècle et restaurée en 1987/1988.

-la porte Sud, qui a la particularité d'être entourée de murs fortifiés. Au dessus du passage inférieur, existe encore l'ancienne prison de la ville, pièce accessible

uniquement par le chemin de ronde, situé dans la propriété de l'ancien ambassadeur de France, Eirick Labonne. Cette porte a été restaurée en 2021.

L'ancienne église romane, édifée au XIème siècle, a été désaffectée au XIXème. Remaniée au fil du temps, de nombreux travaux restent à faire avant sa réouverture au public, malgré une consolidation en 2021.

En page 1, les pictogrammes permettent de choisir une randonnée adaptée à ses capacités. Picto 1 = Effort ; picto 2 = Technicité (présence ou non d'obstacles) ; picto 3 = Risque (d'accidents lié à la configuration des lieux).
Cotation : 1-Facile ; 2-Assez facile ; 3-Peu difficile ; 4-Assez difficile ; 5-Difficile.

Rando
fiche®



PR®

Circuit de la mare de Graviau

Lury-sur-Arnon



3 h

12 km



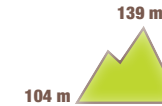
En Berry, au sud de la Sologne, la petite cité médiévale de Lury sur Arnon offre un cadre de vie paisible et reposant. Bordée par la rivière l'Arnon, la campagne alentour présente des paysages diversifiés, de grand intérêt, qui se découvrent à pied.

SITUATION

Département du cher, à 10 km au sud de Vierzon

PARKING

Près de l'église



Code de balisage PR®
FFRandonnée

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction

© marques déposées

Recommandations

- Rester sur le sentier, par respect envers les propriétaires et les autres usagers.
- Emportez tous vos déchets avec vous
- Le temps de marche indiqué est calculé sur la base de 4km par heure (marcheur adulte moyen), il ne comprend pas les temps de pauses.



- Lury-sur-Arnon_mairie : mairie-de-lury@wanadoo.fr, tel : 02 48 51 71 50.



- Comité départemental de la randonnée pédestre du Cher : <https://cher.ffrandonnee.fr/>.



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- Vallée de l'Arnon
- Mare et chênes remarquables
- Paysages du Bas Berry, vignes
- Enceinte fortifiée



À DÉCOUVRIR EN RÉGION

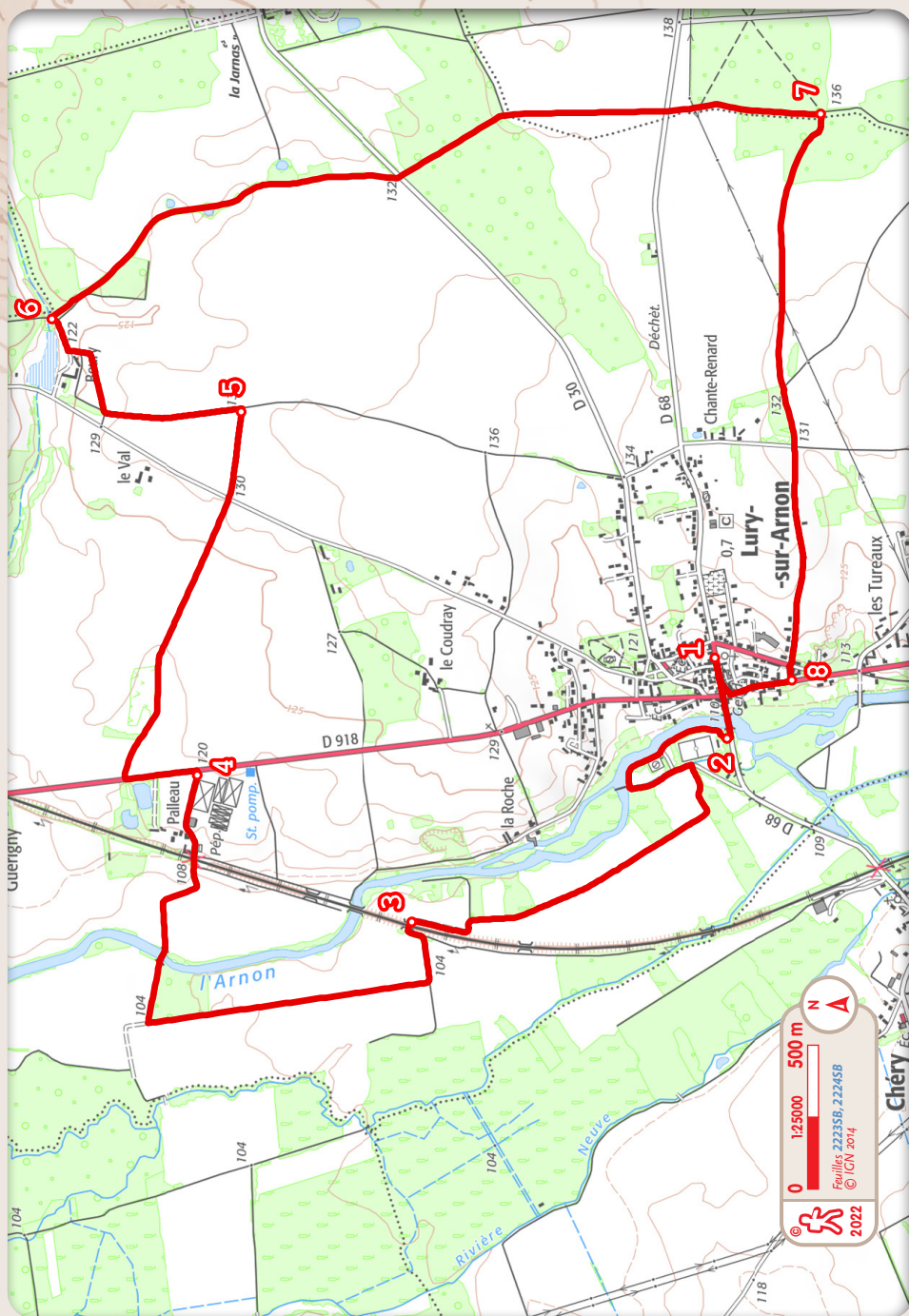
- Vierzon et son patrimoine industriel du XIXème siècle
- Mehun-sur-Yèvre, cité de la porcelaine.
- Vignoble AOC de Reuilly



La mare de Graviau

© CDRP18

PR Circuit de la mare de Graviau



- 1** Départ place de l'église (dos à l'entrée de l'église), prendre à gauche la route départementale (RD68) qui descend jusqu'au stop, continuer tout droit route de Chéry. Franchir l'Arnon.
- 2** Prendre à droite l'entrée des installations sportives. Suivre la rive gauche de l'Arnon [👁️ > belles vues sur la rivière] puis, au niveau du barrage, le chemin à gauche qui passe ensuite devant l'entrée des terrains de sport. Après 50 m, avant le virage, quitter le chemin goudronné et emprunter la piste qui part à droite, à travers champs, et, après un virage à droite, continuer tout droit vers la voie ferrée.
- 3** Passer sous la voie ferrée, tourner tout de suite à gauche puis à droite et prendre la première intersection à droite. Continuer tout droit. Après un bosquet, tourner à droite, franchir à nouveau la rivière [👁️ > vues sur l'Arnon] et continuer jusqu'au passage à niveau. Le chemin se transforme en une petite route goudronnée qui conduit à un groupe de bâtiments [👁️ > hameau de "Palleau", domaine viticole, exploitation horticole et maraichère]. Continuer jusqu'à la route départementale (RD 918).
- 4** Poursuive à gauche sur l'accotement de la RD 918 (⚠️ > attention circulation) pendant environ 200 m. Au niveau de la fin du bosquet, traverser et prendre la piste en face. Tout d'abord empierrée, elle se transforme en un large chemin herbeux. Il s'infléchit ensuite à droite, entre de grandes parcelles cultivées. Traverser la petite route communale et continuer en face.
- 5** Au 1^{er} croisement de chemins, prendre à gauche. Tourner à droite devant un hangar et se diriger vers la ferme de Beury que l'on contourne. Emprunter l'allée de platanes qui part à droite et longe une zone humide.
- 6** Ignorer la piste qui entre dans un champ à droite et, juste après, gravir le chemin à droite, bordé d'arbres et de bosquets. Il longe des zones humides, des mares et des alignements de chênes remarquables. [👁️ > vue sur la mare de Graviau, sur la gauche dans un bosquet.] Continuer jusqu'à la route départementale (RD 30). Traverser et pénétrer dans le bois en face. A la sortie du bois, continuer sur le chemin qui oblique à droite entre deux parcelles cultivées. Traverser la route départementale (RD68) et continuer tout droit.
- 7** A la première intersection, prendre à droite le chemin qui mène à la sortie du bois puis poursuivre tout droit vers l'entrée du bourg de Lury-sur-Arnon [👁️ > vues sur le vignoble]. Continuer jusqu'à la route départementale (RD 918). Traverser (⚠️ > attention circulation) et continuer tout droit sur 50m.
- 8** Dans le virage, tourner à droite, passer sous la porte Sud [👁️ > cité fortifiée], puis devant "l'ancienne église" à droite. Poursuivre sur la rue des Tours, entre de nombreux corps de bâtiments et domaines remarquables. Continuer tout droit vers la 2^{ème} tour fortifiée. Après la tour, prendre la petite rue à droite qui rejoint la rue de Lattre de Tassigny et arriver au parking de l'église.